

furent expédiés au Manitoba et en Ontario pour la consommation industrielle, commerciale et ménagère; le reste a été utilisé dans la province à des fins analogues. Le lignite a servi à la production d'environ 31,560 tonnes de briquettes, soit une augmentation de 45.6 p. 100 sur le rendement de 1964.

La production houillère de la province d'Alberta a augmenté de 14.9 p. 100 en 1965 pour atteindre 3,413,928 tonnes, ce qui représente 29.5 p. 100 du total de la production du Canada. On trouve plusieurs variétés de houille en Alberta à partir des semi-anthracites de la région de Cascade jusqu'aux sous-bitumineux. Il y a des houilles grasses cokéfiantes dans la zone intérieure des contreforts, mais à cause des conditions actuelles du marché, on les exploite surtout dans les régions de Cascade et de Crowsnest. Une bonne partie de la production est exportée au Japon où elle est utilisée dans les industries métallurgiques. Dans plusieurs régions des contreforts, on trouve des houilles grasses non cokéfiantes et de qualité inférieure, mais l'extraction s'en est limitée en 1965 aux régions de Lethbridge et de Coalspur, et en très petite quantité. Les autres régions houillères ne produisent que de la houille sous-bitumineuse, qui est intervenue pour presque 75 p. 100 de la production de la province en 1965 et que l'on utilise principalement dans le chauffage des maisons et des établissements commerciaux ainsi que dans les centrales thermo-électriques où on l'emploie en quantités de plus en plus considérables. Les plus importantes régions productrices de houilles sous-bitumineuses sont celles de Castor, Drumheller, Pembina, Sheerness et Taber et en 1965, les houillères de ces régions ont produit plus de 88 p. 100 de toute la production canadienne de houille sous-bitumineuse, qui atteignait 2,554,752 tonnes, soit plus de 21 p. 100 supérieure au rendement de l'année précédente. La production de houille grasse a légèrement diminué à 859,176 tonnes. La production totale de l'Alberta provenait de mines à ciel ouvert dans une proportion de 71 p. 100; le rendement moyen par jour-homme y était de 27.482 tonnes en comparaison de 4.870 tonnes pour les mines souterraines. La valeur moyenne de la houille grasse était de \$6.72 la tonne à la mine, et celle de la houille sous-bitumineuse \$2.52 la tonne. On a expédié 0.9 p. 100 de la production de la province vers l'Ontario, 3.8 p. 100 (principalement de la houille sous-bitumineuse) au Manitoba, 11.4 p. 100 en Saskatchewan et 8.1 p. 100 vers la Colombie-Britannique. On a produit environ 37,000 tonnes de briquettes qui étaient faites de semi-anthracite et de houilles grasses pauvres en matières volatiles et provenant de la région de Cascade.

Plus de 93 p. 100 de la production houillère de la Colombie-Britannique en 1965 provenaient de la région de Crowsnest (Kootenay-Est) et la majeure partie du reste, de l'île Vancouver; une petite quantité était fournie par les mines situées dans le nord de la province. Il s'agit de houilles grasses cokéfiantes, plus ou moins riches en matières volatiles dont plus de 79 p. 100 provenaient de mines souterraines. La production a diminué à environ 971,465 tonnes, ce qui représentait 8.5 p. 100 de la production du pays. La valeur moyenne était de \$5.97 la tonne à la mine et le rendement moyen par jour-homme était de 33.487 tonnes dans les mines à ciel ouvert et de 6.284 tonnes dans les mines souterraines. On a expédié 12.5 p. 100 de la production au Manitoba, 3 p. 100 vers l'Ontario et de petites quantités en Alberta et en Saskatchewan. On a exporté plus de 400,000 tonnes de houille grasse cokéfiante en provenance de la région de Crowsnest, un peu aux États-Unis, mais la majeure partie au Japon.

Dans le Yukon on a extrait environ 8,800 tonnes de houille d'une seule mine souterraine dont le rendement moyen par jour-homme s'est établi à 3.696 tonnes. La valeur de ce charbon était de \$9.73 la tonne et le marché local absorba toute la production.

Section 2.—Aide officielle à l'industrie minérale

Sous-section 1.—Aide fédérale

L'aide fédérale consiste à fournir des renseignements précis, d'ordre géologique, topographique, géodésique, géographique et marin, qui sont essentiels pour découvrir et mettre en valeur des gîtes minéraux au Canada; à fournir, à l'aide de recherches métallurgiques, des renseignements techniques sur le traitement industriel des minerais, des